

## Alphabétisation et bibliothèques publiques : trois niveaux d'intervention possibles

### Literacy and Public Libraries: Three Possible Levels of Intervention

### Alfabetización y bibliotecas públicas: tres niveles de intervención posibles

Marie-Hélène Fournier et Stéphanie Gagnon

Volume 46, numéro 2, avril-juin 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1032670ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1032670ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

#### ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer cet article

Fournier, M.-H. & Gagnon, S. (2000). Alphabétisation et bibliothèques publiques : trois niveaux d'intervention possibles. *Documentation et bibliothèques*, 46(2), 85–93. <https://doi.org/10.7202/1032670ar>

#### Résumé de l'article

Une enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes a révélé, en 1994, qu'environ 28 % de la population québécoise est analphabète et qu'entre 54 % et 60 % des Québécois se retrouvent en deçà du seuil d'alphabétisation minimal, nécessaire à un bon fonctionnement en société. Comparativement aux bibliothèques publiques ontariennes et américaines, les bibliothèques québécoises font figure de parents pauvres quand il s'agit de répertorier leurs initiatives en alphabétisation. En effet, leurs actions se font rares, ou du moins, trouvent peu d'échos dans la littérature professionnelle. Afin de contrer cette situation, les auteures décrivent trois programmes représentant trois niveaux d'intervention potentiels, qui visent à mettre sur pied des services à l'intention des analphabètes, des nouveaux alphabétisés et des organismes voués à l'alphabétisation dans les bibliothèques publiques. En somme, il s'agit de propositions d'action qui peuvent être adaptées et appliquées aux bibliothèques désireuses de contrer le phénomène de l'analphabétisme au Québec. Toutefois, les auteures de l'article n'analysent pas la faisabilité de ces programmes qui doit être examinée à la lumière des ressources disponibles.

## Alphabétisation et bibliothèques publiques : trois niveaux d'intervention possibles\*

**Marie-Hélène Fournier**

Bibliothécaire professionnelle  
Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Québec

**Stéphanie Gagnon**

Bibliothécaire professionnelle  
Bibliothèque du ministère des Ressources naturelles, Montréal

---

*Une enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes a révélé, en 1994, qu'environ 28 % de la population québécoise est analphabète et qu'entre 54 % et 60 % des Québécois se retrouvent en deçà du seuil d'alphabétisation minimal, nécessaire à un bon fonctionnement en société. Comparativement aux bibliothèques publiques ontariennes et américaines, les bibliothèques québécoises font figure de parents pauvres quand il s'agit de répertorier leurs initiatives en alphabétisation. En effet, leurs actions se font rares, ou du moins, trouvent peu d'échos dans la littérature professionnelle. Afin de contrer cette situation, les auteures décrivent trois programmes représentant trois niveaux d'intervention potentiels, qui visent à mettre sur pied des services à l'intention des analphabètes, des nouveaux alphabétisés et des organismes voués à l'alphabétisation dans les bibliothèques publiques. En somme, il s'agit de propositions d'action qui peuvent être adaptées et appliquées aux bibliothèques désireuses de contrer le phénomène de l'analphabétisme au Québec. Toutefois, les auteures de l'article n'analysent pas la faisabilité de ces programmes qui doit être examinée à la lumière des ressources disponibles.*

---

### **Literacy and Public Libraries: Three Possible Levels of Intervention\***

*An international survey of adult literacy revealed, in 1994, that approximately 28% of the population of Québec is illiterate and between 54% and 60% of Québécois fall below the threshold of minimal literacy needed to function adequately in society. Compared to public libraries in Ontario and the United States, libraries in Québec are poor cousins when it comes to identifying their literacy action initiatives. In fact, their actions are rarely reported in the professional literature. In order to counter this situation, the authors describe three programmes that represent three possible levels of intervention that aim to establish services in the public library for the illiterate, the recently literate and organisations dedicated to literacy. In fact, the proposals can be modified and applied to libraries that wish to deal with the phenomenon of illiteracy in Québec. However, the authors of this article did not examine the feasibility of the programmes with regard to the available resources.*

### **Alfabetización y bibliotecas públicas: tres niveles de intervención posibles\***

*En 1994 una encuesta internacional sobre alfabetización de adultos reveló que casi el 28% de la población quebequense es analfabeta y que entre el 54% y el 60% de los quebequenses no llega al umbral de alfabetización mínima necesaria para un buen funcionamiento en la sociedad. Comparativamente a las bibliotecas públicas de la provincia de Ontario y en las estadounidenses, las quebequenses son los parientes pobres cuando se trata de hacer un repertorio de las iniciativas de alfabetización. Efectivamente, estas iniciativas son raras o no tienen mucho eco en las publicaciones profesionales. A fin de hacer frente a esta situación, las autoras describen tres programas que representan tres niveles de intervención potenciales, que están destinados a poner en marcha servicios para analfabetos o neoalfabetizados y organismos dedicados a la alfabetización en las bibliotecas públicas. En resumen, se trata de propuestas de medidas que pueden adaptarse y aplicarse a bibliotecas deseosas de hacer frente al fenómeno del analfabetismo en Quebec. No obstante, las autoras del artículo no analizan la factibilidad de estos programas que deben examinarse a la luz de los recursos disponibles.*

---

\* Article basé sur une étude réalisée dans le cadre du cours «Marketing des produits et services» suivi à l'hiver 1999 et donné par Réjean Savard à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.  
Article based on a study conducted as part of the course «Marketing des produits et services» given during the winter of 1999 by Réjean Savard at the l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information of the Université de Montréal.  
Artículo basado en el estudio realizado dentro del marco del curso «Comercialización de productos y servicios» tomado en invierno de 1999 y dado por Réjean Savard en la Escuela de Biblioteconomía y Ciencias de la Información de Universidad de Montreal.

[...] afin de contrer l'analphabétisme dans les délais les plus courts possibles, le Ministère se penche actuellement sur des formules visant à augmenter l'effectif des services d'alphabétisation [...]. On envisage notamment la diversification des lieux et des modes de formation. Le Ministère s'apprête d'ailleurs à étudier les modalités d'élaboration d'un plan de lutte contre l'analphabétisme, qui serait mis au point de concert avec ses partenaires du monde de l'alphabétisation.» (Journée internationale de l'alphabétisation : Le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse [François Legault] fait de l'alphabétisation une priorité. 8 septembre 1999.)

L'analphabétisme, au Québec, atteint des proportions considérables. Écoles et organismes communautaires œuvrent à pallier la situation, mais ne suffisent pas à inverser les statistiques. Aussi est-il nécessaire que le nombre de groupes impliqués s'élargisse et que les bibliothèques publiques s'impliquent elles aussi. Certaines bibliothèques offrent déjà quelques services pour les nouveaux alphabétisés (notamment des collections spécialisées), mais leurs initiatives se font trop rares. Le but de cet article est donc de proposer des idées d'implication.

Évidemment, il faut d'abord s'interroger sur la perspective à adopter pour améliorer la situation : Doit-on intervenir selon un mode préventif auprès des enfants ? Doit-on améliorer la situation des adultes ? Dans le meilleur des mondes, il faudrait travailler sur les deux plans, mais les budgets, limités, imposent des choix. Nombreux sont les tenants de la cause préventive, mais il s'agit plutôt, dans cet article, d'œuvrer auprès des clientèles adultes.

Nous avons repéré trois niveaux d'intervention possibles pour les bibliothèques. Ces niveaux sont présentés sous forme de programmes regroupant différentes mesures pour aider les nouveaux alphabétisés et les groupes qui s'investissent en alphabétisation et ayant diverses incidences sur la quantité et la qualité des ressources requises. Vu l'ampleur de l'analphabétisme au Québec, il serait souhaitable que les bibliothécaires prennent cette cause à cœur.

## Qui sont les analphabètes ?

Le concept « analphabète » répond à différentes définitions selon le contexte dans lequel on cherche à le comprendre. De plus, aux nombreux types et niveaux d'analphabétisme s'ajoutent des facteurs socio-économiques qui en modulent la définition :

*« Est fonctionnellement analphabète une personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté, et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et celui de sa communauté » (Benton 1992,19)*

L'analphabétisme nuit donc au développement et au bon fonctionnement de l'individu<sup>1</sup>, mais aussi au développement de la collectivité qui l'accueille.

En effet, l'analphabétisme occasionne des coûts sociaux considérables. Les coûts pour les entreprises — évalués annuellement à 4 milliards de dollars au Canada (*id.*, 50) — sont en effet spectaculaires. Ces coûts sont tantôt reliés à une perte de productivité des travailleurs et tantôt dus à la méconnaissance par les consommateurs des produits commerciaux. À cela s'ajoutent également des coûts sociaux. Ceux-ci s'accumulent à cause du chômage, des accidents, des erreurs médicales et de toutes les conséquences de la désinformation. Par ailleurs, la communauté souffre de l'analphabétisme puisqu'elle se trouve amputée de la participation à la vie collective d'une forte proportion de ses membres.

## Statistiques sur l'analphabétisme au Québec

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (1994) révélait des chiffres étonnamment élevés sur les taux d'analphabétisme au Québec. Tenue auprès d'une clientèle âgée entre 16 et 69 ans, l'enquête mesurait la capacité de lecture des répondants. Après analyse, on constate qu'environ 28 % de la population québécoise est analphabète, qu'environ 54 % des Québécois se retrouvent sous le seuil minimal nécessaire à un bon fonction-

nement en société et que le Québec obtient une des pires performances au Canada, tout juste après Terre-Neuve.

## Les bibliothèques publiques et l'alphabétisation

Les bibliothèques publiques québécoises font figure de parents pauvres en alphabétisation. Les initiatives en alphabétisation y sont rares ou, du moins, trouvent peu d'échos dans la littérature professionnelle.

Parmi les quelques exemples recensés, la Bibliothèque de Montréal a posé des actions significatives en alphabétisation, en dotant certaines bibliothèques de quartier de collections adaptées pour les nouveaux alphabétisés. Ces collections portent le nom de « Collection pour tous » ; développées au départ dans les quartiers les moins favorisés, elles seront disponibles dans tout le réseau au cours de l'année 2000. Parallèlement à ces projets, la bibliothèque a édité à deux reprises une bibliographie qui propose des choix de livres pour les nouveaux alphabétisés. *J'ai retrouvé mes lunettes* (tome 1 et 2) fut en effet réalisé par Paule Drouin et Louise Robichaud dans le cadre du Programme Alpha de la bibliothèque. Outil des plus intéressants pour qui désire bâtir une collection spéciale, la bibliographie s'intègre à un programme actif à partir duquel un autre document, *La bibliothèque dont vous êtes le héros*, a vu le jour.

Les modèles qui ont inspiré l'élaboration des trois programmes présentés ici sont ceux de l'Ontario et des États-Unis. Fortement impliquées, les bibliothèques publiques y développent une large gamme de services pour les nouveaux alphabétisés. Dans plusieurs cas, les bibliothèques offrent des niveaux d'intervention très poussés, en mettant en place des programmes complets d'alphabétisation (qui correspondent, dans cet article, à notre troisième programme). Aux États-Unis et au Canada anglais, les initiatives dans ce domaine sont largement décrites dans des sites Web et dans la littérature profes-

1. Par exemple, celui-ci peut rencontrer des problèmes pour s'alimenter, pour se soigner ou des difficultés dans la recherche d'emploi ou dans l'exercice de ses droits démocratiques.

sionnelle. Certes, ces bibliothèques possèdent des ressources financières, humaines et documentaires qui dépassent largement celles des bibliothèques québécoises. Toutefois, le défi de l'alphabétisation est tel que le moindre effort dans ce sens pouvant être réalisé par les bibliothèques d'ici constituerait déjà un immense progrès. D'où le besoin d'une réflexion sur le sujet.

### Pourquoi les bibliothèques publiques devraient-elles s'impliquer ?

Les raisons qui justifient l'implication des bibliothèques publiques sont nombreuses. D'abord, les bibliothèques occupent une position idéale pour contrer l'analphabétisation. En effet, la bibliothèque est un espace désigné pour soutenir la démocratie. Elle existe en fonction des besoins de tous les citoyens ; elle est accessible à tous et doit répondre aux attentes de tous les groupes.

La bibliothèque publique occupe une position centrale dans la communauté. Souvent engagée dans diverses formes de partenariat avec plusieurs organismes communautaires, elle peut aisément faire office « d'entremetteuse » et réunir de nombreux intervenants.

Pour les nouveaux alphabétisés, la bibliothèque publique peut représenter un terrain neutre qui se démarque du cadre scolaire. Il y règne une atmosphère où les loisirs sont bienvenus. De plus, on peut y consulter des collections en tout anonymat.

La présence de ressources nécessaires constitue un autre facteur déterminant. En effet, la bibliothèque renferme des collections encyclopédiques qui couvrent tous les domaines d'intérêt imaginables. Bien qu'elle ne rassemble pas toujours tout le capital humain nécessaire pour initier et encadrer les apprenants, elle détient une expertise certaine pour développer et adapter des activités d'animation pertinentes. Les clubs de lecture, l'aide au lecteur, la formation à l'utilisation des catalogues et d'Internet représentent des activités intéressantes menant à l'intégration des nouveaux alphabétisés.

Enfin, la bibliothèque publique devrait

jouer un rôle au simple regard de sa mission et de ses fondements. Au niveau national, on retrouve dans l'ouvrage *Pour des bibliothèques québécoises de qualité : guide à l'usage des bibliothèques publiques* des recommandations sur l'offre de service en alphabétisation. Au niveau international, on retrouve l'équivalent dans le *Manifeste des bibliothèques publiques* de l'UNESCO. Par ailleurs, si de telles inscriptions sont récurrentes dans des textes fondateurs, elles se retrouvent aussi dans les principes normatifs des diverses associations professionnelles en bibliothéconomie. L'American Library Association<sup>2</sup>, par exemple, a largement exposé ses préoccupations face à cette cause.

Toutes les ressources, motivations et contingents sont donc propices à ce que les bibliothèques publiques s'impliquent en alphabétisation. Pourtant, plusieurs hésitent encore à franchir le pas, invoquant la complexité de mise en place des produits et services ainsi que la difficulté à obtenir les ressources financières requises. Ces problèmes sont réels ; aussi nos programmes s'articulent-ils autour de trois degrés d'intervention qui correspondent à trois types d'investissement (minimal, modéré et maximal).

### Présentation des programmes

Les programmes sont conçus pour aider les bibliothèques publiques à mettre sur pied des services à l'intention des analphabètes, des nouveaux alphabétisés et des organismes impliqués en alphabétisation.

Chaque programme propose un éventail de suggestions touchant la création de produits et de services, leur accessibilité, les ressources humaines impliquées, le marketing des nouveaux produits, les mesures de contrôle ainsi que les ressources monétaires nécessaires à la démarche. Bien qu'incomplets, ces programmes offrent un aperçu des possibilités existantes.

Bien sûr, avant de mettre sur pied l'un ou l'autre des programmes, la bibliothèque publique devra faire une première analyse des besoins de sa communauté, exercice qui pourra être mené en collaboration avec les groupes d'alphabétisation implantés dans la région. Ce travail permettra de faire un premier recensement des ressources existantes et, par le fait

même, d'établir un premier contact avec ces organismes. La bibliothèque aura ensuite une idée précise des besoins et des efforts nécessaires. Elle sera donc apte à décider si elle doit promouvoir l'alphabétisation en offrant des services aux nouveaux alphabétisés, un soutien aux organismes de la région ou si elle devra mettre sur pied son propre programme d'alphabétisation.

### Programme 1 : Services aux apprenants

Le premier programme propose des services de base aux apprenants et un partenariat avec les écoles ou les organismes offrant des programmes reconnus. Ce programme demande un degré d'implication moyen de la part de la bibliothèque et un investissement minimal en temps, en coûts et en ressources humaines par rapport aux autres programmes proposées ici.

### Collection

La bibliothèque peut, en premier lieu, se doter d'une collection spécialisée pour les apprenants (ce choix peut se faire à partir de bibliographies existantes qui suggèrent des livres pour les apprenants). Les documents qui forment la collection spécialisée viseront des lecteurs adultes débutants.

La bibliothèque pourra ensuite constituer une collection mobile qui circulera dans différents organismes d'alphabétisation de la région (il s'agira tantôt d'une collection distincte et tantôt d'une sélection de la collection existante). Cette dernière devrait inclure différents supports donnant un bon aperçu des ressources offertes à la bibliothèque (livres pour nouveaux alphabétisés, livres-cassettes, disques compacts, vidéocassettes, périodiques, bandes dessinées). Cette collection permettra au nouvel alphabétisé de découvrir les documents dans un milieu familier. Cette collection représentera un premier pas vers l'utilisation de la bibliothèque.

La bibliothèque aura aussi avantage à offrir de la documentation à l'intention des groupes d'alphabétisation et des tuteurs. En effet, les intervenants en alphabétisa-

2. American Library Association. *Literacy*. <<http://www.ala.org/work/literacy.html>>

tion ont un grand besoin de ressources pour développer leurs services. Ces documents devraient traiter du développement de programmes, du recrutement de bénévoles, des modèles de gestion des organismes communautaires, de l'évaluation des programmes, des techniques de promotion ou de collecte de fonds, des techniques d'apprentissage en alphabétisation, de la formation des tuteurs, etc. Cette sélection devrait se faire de concert avec des organismes reconnus qui œuvrent dans le domaine de l'alphabétisation.

### Animation

La bibliothèque peut offrir aux groupes d'apprenants des visites de la bibliothèque (toujours en collaboration avec les organismes et idéalement en dehors des heures d'ouverture). En effet, le fonctionnement de la bibliothèque semble complexe pour les nouveaux lecteurs. Une initiation graduelle est donc favorable. Cette approche permet d'augmenter peu à peu leur confiance et leur capacité à se débrouiller dans la bibliothèque. Il importe donc d'expliquer soigneusement le système de prêt et les règlements. Il faut leur apprendre comment repérer les documents qu'ils souhaitent consulter ainsi que leur présenter le personnel en les encourageant à demander de l'aide au besoin.

Les bibliothécaires peuvent aussi faire des interventions pendant les cours d'alphabétisation pour parler de la bibliothèque, de ses ressources et de ses services en insistant sur les différents supports documentaires offerts. En présentant la bibliothèque, il est recommandé de donner des exemples en fonction des intérêts des auditeurs. Par ailleurs, il vaut mieux étaler les rencontres sur plusieurs visites, et introduire graduellement les outils plus complexes.

En fait d'animation, la bibliothèque peut offrir des conférences thématiques susceptibles d'interpeller les apprenants: témoignages de nouveaux alphabétisés, ateliers de recherche d'emploi, établissement d'un budget, éducation des enfants, etc.

### Services

La bibliothèque peut mettre à la disposition des tuteurs et des apprenants des locaux pour le déroulement des rencontres. Les activités de tutorat devraient idéalement se dérouler en dehors des heures

d'ouverture de la bibliothèque. La bibliothèque peut aussi offrir un service de livraison de documents à domicile après avoir identifié, en collaboration avec des groupes communautaires de la région et les CLSC (Centre local de services communautaires), les personnes pouvant difficilement se rendre à la bibliothèque (mères célibataires, travailleurs de nuit, etc.).

### Activités spéciales

La bibliothèque est en mesure de proposer plusieurs activités spéciales aux groupes de nouveaux alphabétisés. La mise sur pied d'une activité d'acquisition de livres en librairie est un des exemples intéressants. Le bibliothécaire se rend dans une librairie avec un groupe d'apprenants, chacun dispose d'un budget pour acheter un livre pour la collection de la bibliothèque. Cette activité implique donc directement la clientèle de nouveaux alphabétisés; on peut ensuite envisager un retour sur l'activité, une explication du choix des documents, la lecture et l'évaluation de celui-ci.

La formation d'un comité de nouveaux alphabétisés de la bibliothèque est aussi une initiative appréciée. En effet, les nouveaux alphabétisés sont les personnes les mieux placées pour faire découvrir la bibliothèque aux analphabètes et de tels collaborateurs sont essentiels à la compréhension des besoins de cette clientèle.

De plus, la bibliothèque devrait promouvoir les activités parents-enfants. Il s'agira, par exemple, d'un programme de lecture pour les bébés et les jeunes enfants incitant parents et enfants à partager lectures de contes, jeux et comptines, chansons, échanges et suggestions d'activités sous la supervision d'une animatrice.<sup>3</sup>

### Ressources humaines

Offrir des services aux nouveaux alphabétisés exige un engagement de tout le personnel en place. Le «cahier» du personnel devrait contenir un énoncé de politique décrivant la position de la bibliothèque face à l'alphabétisation. La collectivité et le personnel sauront alors que la bibliothèque a fait un choix délibéré en s'engageant dans ce processus.

Le personnel qui n'a pas l'habitude de traiter avec les adultes sous-scolarisés devra être formé en conséquence. La forma-

tion devrait comprendre une introduction au problème de l'analphabétisme axée sur les problèmes locaux, fournir de l'information sur l'apprentissage des adultes et présenter le programme d'alphabétisation de la bibliothèque. Un apprentissage des principes d'écriture simple serait un atout pour la conception d'affiches et de dépliants.

Les directeurs de bibliothèques se doivent, quant à eux, d'acquiescer de l'information sur le développement d'une collection de documents d'alphabétisation, sur les besoins du milieu en alphabétisation, sur le développement de services d'aide et d'information en alphabétisation et sur les techniques qui permettent de rejoindre la clientèle cible. Enfin, il importe de nommer un responsable du programme d'alphabétisation afin d'assurer un encadrement et un suivi des actions qui seront entreprises.

### Accessibilité des produits et services

La bibliothèque devra s'assurer que les nouveaux produits et services offerts seront facilement accessibles à la clientèle visée. Il est à noter qu'une signalisation claire et efficace, des affiches à gros caractères, un vocabulaire simple et des illustrations faciliteront l'orientation. L'utilisation de la collection d'alphabétisation variera selon son emplacement; la collection spécialisée pourrait être conservée à part de la collection générale, mais autant que possible, celle-ci devra être placée à l'entrée de la bibliothèque. Dans le cas contraire, la signalisation est encore plus déterminante.

Pour les fins d'identification, on donne parfois un nom à la collection; il va sans dire qu'il est recommandé de ne pas insister sur le caractère «sous-scolarisé» de la clientèle. La bibliothèque peut aussi concevoir un logo (ou utiliser le logo international de l'alphabétisation) pour identifier les documents de la collection spécialisée. Une présentation visuelle des vidéocassettes ou des disques compacts est appréciée. Comme plusieurs bibliothèques le font déjà, les photocopies des illustrations et des résumés présents sur les boîtiers peuvent constituer un catalogue

3. Voir à ce sujet les «Rendez-vous Bébélitou» de la Bibliothèque Gabrielle-Roy, à Québec. <<http://www.icqbdq.qc.ca>>

sur fiches facile à consulter. La bibliothèque devrait utiliser des indices de classification simplifiés ; l'utilisation de codes de couleur pourrait appuyer les cotes, par exemple.

### Communication-marketing

La bibliothèque doit d'abord recenser et entrer en contact avec les organismes et les écoles œuvrant avec les analphabètes. Elle doit prévoir une rencontre avec les responsables des organismes pour recueillir de l'information sur les besoins de la clientèle et pour exposer le projet de la bibliothèque ; elle peut aussi travailler avec des intervenants en santé communautaire. En effet, la plupart des CLSC offrent des visites à toutes les nouvelles mères de famille. Il sera donc possible de savoir si de jeunes mères défavorisées peuvent être identifiées pour participer aux activités parents/enfants de la bibliothèque.

La bibliothèque peut organiser une conférence de presse afin d'annoncer les nouveaux services offerts. Celle-ci peut se faire en collaboration avec un groupe d'alphabétisation. La journée de l'alphabétisation (le 8 septembre) peut être un bon prétexte à ce genre d'activité.

En ce qui a trait à la promotion, la bibliothèque peut offrir un abonnement gratuit (lorsque que celui-ci est tarifé) à chaque analphabète s'inscrivant à un cours d'alphabétisation. Elle peut offrir des chèques-cadeaux pour les services tarifés ; ceux-ci peuvent être distribués dans les cours d'alphabétisation, selon un système de récompense ou de tirage. Elle peut organiser des concours jugeant de la qualité des travaux des nouveaux alphabétisés (meilleur curriculum vitæ, meilleures lettres de présentation, meilleures critiques de livres, de disques ou de films). La bibliothèque peut aussi organiser des expositions de travaux d'étudiants.

Quant à la publicité, il serait intéressant pour les directeurs de bibliothèques de participer à des émissions de radio (capsules d'information sur les activités de la semaine, témoignages de nouveaux alphabétisés, état de la question, implication de la bibliothèque, renseignements pratiques). Il importe aussi d'entretenir l'intérêt de la population pour l'analphabétisme en écrivant régulièrement dans les journaux, en exploitant la journée de l'alphabétisation ou encore la semaine de l'éducation des adultes en janvier. La bi-

bliothèque peut travailler en coopération avec des intervenants en alphabétisation en concevant un dépliant décrivant les services de la bibliothèque ou un guide expliquant le fonctionnement de la bibliothèque.

### Ressources nécessaires à l'élaboration d'un programme

Plusieurs sources de subventions sont disponibles et méritent d'être examinées pour instaurer des activités ou des programmes d'alphabétisation (voir plus loin le Tableau 1. Sources de financement). La bibliothèque peut organiser des campagnes de financement ou des collectes de fonds afin d'obtenir l'argent nécessaire aux différentes activités en alphabétisation. La participation des « amis de la bibliothèque » est alors fort appréciée.

### Mesures de contrôle

Des mesures de contrôle ont avantage à être prises afin d'évaluer les services et la collection d'alphabétisation. Statistiques de prêt et de consultation ainsi que la collecte d'information anecdotique auprès du personnel contribueront à orienter les améliorations à apporter. Les intervenants devront aussi évaluer les services, la collection et récolter les commentaires des apprenants. Enfin, les apprenants pourront à leur tour évaluer les documents de la collection et les services.

### Programme 2: Soutien aux groupes d'alphabétisation

Ce programme propose de parrainer les groupes œuvrant en alphabétisation en offrant, par exemple, locaux, aide à la promotion et support logistique. La bibliothèque agit donc comme lieu-ressource pour les organismes d'alphabétisation. Ce programme demande un degré d'implication intermédiaire en temps, coûts et ressources humaines. Les ressources en alphabétisation étant rares, il est important d'établir ces liens avec la communauté et de les conserver.

### Collection

La bibliothèque peut fournir aux organismes des exemplaires de catalogues d'éditeurs de documents spécialisés en al-

phabétisation, souvent très difficiles à obtenir. Elle prendra en charge, à l'occasion, les collections des regroupements. Elle pourrait collaborer aussi à l'édition ou à la photocopie de textes écrits par des apprenants, à un bulletin d'information, et même à la conception de documents relatifs à l'alphabétisation. La préparation de cours pratiques sur l'impôt, de trousseaux pour comprendre le processus électoral et de collections thématiques (sur l'éducation des enfants, les questions de santé touchant les femmes, la consommation, la réparation d'appareils ménager, etc.) épargnerait beaucoup d'énergie aux organismes. Elle pourrait aider éventuellement les groupes d'alphabétisation à trouver de l'information sur les programmes gouvernementaux.

### Services

Mettre des locaux à la disposition des organismes œuvrant en alphabétisation représente souvent une contribution importante de la bibliothèque. Celle-ci accueillera tantôt le siège social ou les bureaux d'un organisme, et tantôt les réunions ou les séances d'alphabétisation.

En siégeant à la bibliothèque, les organismes profiteront souvent d'une aide logistique. Il peut s'agir de matériel de bureau (ordinateur, photocopieuse, téléphone, télécopieur, branchement Internet, etc.) ou d'aide professionnelle (comptabilité, budget, secrétariat, courrier, etc.). La bibliothèque pourrait même intégrer la publicité des organismes à la sienne sur ses affiches, en diffusant des annonces dans les publications de la bibliothèque ou en distribuant des dépliants.

Enfin, la bibliothèque renferme l'expertise pour aider les organismes à préparer des demandes de subventions, opération souvent méconnue des bénévoles qui gèrent certains projets.

### Ressources humaines

Offrir des services aux analphabètes, aux nouveaux alphabétisés ou aux organismes œuvrant en alphabétisation exige un engagement de tout le personnel en place. Les propositions d'action décrites dans le premier programme sont donc à prendre en considération lors de l'élaboration de ce second programme. De plus, le personnel administratif devra être particulièrement mis à contribution. En effet, la

bibliothèque devra encourager les personnes les plus directement impliquées en alphabétisation à assister à des congrès, à suivre des activités organisées par les mouvements nationaux, à visiter les organismes locaux travaillant en alphabétisation, etc. Les dirigeants municipaux auront aussi à être informés des nouveaux services offerts à la bibliothèque. Comme il s'agit d'une intervention directe de la bibliothèque dans la communauté, les élus devraient être sensibilisés à l'importance d'investir dans de tels projets. La bibliothèque aurait tout avantage à produire un résumé de la situation à l'intention des élus municipaux. Ce dernier pourrait contenir, entre autres, les conditions socio-économiques, culturelles et politiques dans lesquelles sont placées les personnes analphabètes, la réponse actuelle de la collectivité face à l'analphabétisme, le genre de programme et de ressources nécessaires et l'image de la bibliothèque dans la collectivité.

### Accessibilité des produits et des services

La bibliothèque devra s'assurer que les nouveaux produits et services offerts seront accessibles aux regroupements d'alphabétisation. Les organismes profiteront quant à eux d'un local accueillant.

### Prix des produits et des services

Il est fortement recommandé d'offrir gratuitement le prêt des locaux aux organismes. Dans le cas contraire, si la situation de la bibliothèque ne peut le permettre, une tarification à moindre coût pourrait être demandée et les dépenses courantes des regroupements intégrées à celles de la bibliothèque. La bibliothèque qui peut dégager des fonds pour des activités de soutien communautaire pourrait prévoir une aide financière temporaire aux regroupements en attente d'une subvention.

### Communication-marketing

La bibliothèque doit d'abord recenser et entrer en contact avec les organismes et les écoles œuvrant avec les analphabètes pour connaître les besoins de ces derniers et pour proposer une offre de service, un projet.

La bibliothèque peut ensuite créer un comité consultatif sur l'alphabétisation

**Tableau 1. Sources de financement**

- Fondation québécoise pour l'alphabétisation  
<<http://fondationalpha.educ.infinet.net/default.htm>>
- Espace Alpha « Espace francophone consacré à l'alphabétisation »  
<<http://espacealpha.cdeaf.ca/>>
- Alphabétiser et s'alphabétiser en français au Canada: Recherche-action  
<<http://www.unites.uqam.ca/lreaa/educadult.html>>
- Réseau des travailleuses féministes en alphabétisation  
<<http://www.nald.ca/flwnf.htm>>
- Programme national sur l'alphabétisation et la santé - Association canadienne de santé publique  
<<http://www.nald.ca/nlhpf.htm>>
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada  
<<http://www.sshrc.ca/francais/renseignements/guidesubvention/alpha-faq.html>>
- Service canadien de l'information rurale  
<[http://agr.ca/cris/literacy/index\\_f.html](http://agr.ca/cris/literacy/index_f.html)>
- Secrétariat national à l'alphabétisation  
<<http://www.nald.ca/nls.htm>>
- Québec - ministère de l'Éducation du Québec  
<[lino@megatoon.com](mailto:lino@megatoon.com)>
- Postes Canada: Nos partenaires en alphabétisation  
<[www.canadapost.ca/CPC2/corpc/events/flight/partnersf.html](http://www.canadapost.ca/CPC2/corpc/events/flight/partnersf.html)>
- FCAF, Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français. Un organisme de promotion et de liaison  
<<http://w3.franco.ca/alpha/fcaf.htm>>

dans sa région. Ce comité pourrait réunir des représentants de la bibliothèque, des programmes communautaires, des programmes scolaires et collégiaux. Par la suite, elle peut organiser une conférence de presse afin d'annoncer le nouveau partenariat communautaire et peut aussi, à l'occasion, organiser des rencontres (du type 5 à 7) pour favoriser les échanges entre la bibliothèque, les responsables des organismes et les dirigeants municipaux.

Par ailleurs, la bibliothèque devrait signaler son initiative aux regroupements nationaux et ainsi faire connaître l'expérience québécoise à l'échelle internationale. La publication d'articles dans les périodiques dédiés à l'alphabétisation et à la bibliothéconomie s'avère aussi un choix intéressant.

### Ressources

Plusieurs subventions offertes par le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, les municipalités et divers regroupements nationaux d'alphabétisation

sont disponibles et permettent d'instaurer des programmes d'alphabétisation. Des demandes de subventions conjointes bibliothèques/organismes peuvent aussi être déposées. Les bibliothèques ont tout avantage à travailler en collaboration pour offrir des ressources aux organismes d'alphabétisation.

### Mesures de contrôle

Des entrevues régulières entre les organismes et la bibliothèque devront être menées afin de vérifier la satisfaction des regroupements en place et d'effectuer les correctifs nécessaires, le cas échéant.

### **Programme 3: Mise sur pied d'un programme d'alphabétisation**

Le troisième programme décrit les étapes de mise en place d'un programme d'alphabétisation à la bibliothèque. Inspiré de l'expérience ontarienne, ce programme exige un niveau d'implication beaucoup

**Tableau 2.** Les approches en alphabétisation des adultes\*

Approche	Description sommaire
Approche scolaire	Cette approche est en fait l'approche classique, voire académique. Tuteurs et apprenants sont engagés dans une relation enseignant / apprenant et s'évertuent à ce que l'apprenant « rattrape » ses lacunes ou son « désapprentissage ».
Approche thématique	Cette approche, plus alternative, met en parallèle les notions académiques et un apprentissage des concepts utiles en société. Centrée sur les intérêts des apprenants, cette approche valorise le rôle actif des apprenants en société. Ceux-ci apprennent à développer une attitude critique face à l'environnement. Ils apprennent, de plus, à argumenter pour faire valoir leur opinion.
Approche conscientisante	Cette approche, inspirée des idées de Paulo Freire, valorise la prise en charge de soi dans une société bondée d'inégalités sociales. Lié aux problèmes sociaux (pauvreté, ignorance des droits, etc.), l'analphabétisme est perçu comme un mauvais partage des connaissances à combler.
Approche centrée sur l'apprenant (APCA)	Cette approche, extrêmement populaire, est basée sur le respect des besoins, du vécu et de la culture de l'apprenant. Les programmes et exercices sont construits à la demande et à l'aide de l'apprenant. C'est l'approche que valorise, notamment, le Collège Frontière.

\* La description des approches s'inspire du document suivant : Ontario. Ministère de la culture et des communications. 1990. *Les bibliothèques et l'alphabétisation*. Toronto : Le Ministère,

plus marqué que les précédents. Il nécessite des investissements plus considérables en temps, en personnel et en argent. Le programme 3 décrit les étapes importantes pour la mise en place et la gestion des activités.

### Produits et services

L'activité principale, ici, consiste à mettre en place un programme de formation pour les nouveaux alphabétisés. Qu'il s'agisse d'initier une formation pour un analphabète ou de compléter celle déjà commencée dans un cours régulier, ce programme assure un apprentissage coordonné par la bibliothèque. Ce programme a tout intérêt à être complété par les différents services décrits dans le programme 1 et 2. On s'assurera ainsi d'encadrer convenablement le programme de tutorat.

### Identification des partenaires potentiels

L'identification des partenaires et la prise de contact sont des étapes essentielles. En exploitant l'expertise existante, la bibliothèque réduira les coûts de mise en place (et éventuellement d'exploitation) de son programme. On pourra trouver des partenaires dans les regroupements populaires, les groupes religieux, les commissions scolaires, les organismes bénévoles, etc. Il arrive même que des étudiants

de niveau collégial ou universitaire s'impliquent en tant que tuteurs. Le cadre académique devient alors un bon milieu de partenariat.

### Embauche d'un coordonnateur

Dans plusieurs cas, l'embauche d'un coordonnateur constitue l'investissement minimal, voire fondamental à la bonne marche du programme. En effet, il est fortement recommandé de faire appel à une ressource qui détient l'expertise pédagogique et organisationnelle pour gérer un programme d'alphabétisation. Le coordonnateur bâtit et gère le programme de formation, choisit la méthodologie à privilégier, fait le recrutement des tuteurs et des apprenants, veille au jumelage de ceux-ci, au déroulement des activités et, enfin, fait l'évaluation de celles-ci.

Le coordonnateur exécute souvent lui-même le projet pilote. Il importe que cette personne travaille dans des conditions respectables afin que le programme se développe de façon stable et ne soit pas tributaire du bon vouloir de bénévoles.

### Formules de financement

Les formules de financement peuvent provenir de diverses sources. La formule du partenariat, par exemple, réduit les coûts d'investissement de la bibliothèque. Les partenaires recherchés sont les com-

missions scolaires, les groupes d'alphabétisation communautaires, les organismes communautaires (CLSC, centres de femmes, etc.) ou les établissements pénitentiaires. Plusieurs regroupements sont disposés à investir dans des causes sociales ou à collaborer sur certains aspects du projet quand ils peuvent en tirer profit.

Des organismes régionaux, nationaux, internationaux qui font la promotion de l'alphabétisation offrent des plans de financement ou des subventions auxquels les bibliothèques publiques ont accès. Les différents ministères concernés par la cause de l'alphabétisation, par exemple, peuvent octroyer des subventions pour des projets d'aide à la collectivité.

### Méthodes et approches privilégiées

Dans la littérature professionnelle, les concepts de « méthode » et « approche » se chevauchent faisant appel à des réalités diverses. Bien que nous considérons que le choix de ces derniers relève du coordonnateur, nous présentons brièvement ces notions puisque certains voudront avoir un aperçu des méthodes et approches existantes avant d'engager une personne experte dans un champ précis.

On retrouve principalement quatre approches dans la littérature professionnelle : l'approche scolaire, l'approche thématique, l'approche conscientisante et



l'approche centrée sur l'apprenant. Quant au concept de méthode, il fait référence aux moyens pris par le tuteur pour montrer à l'apprenant à lire et à écrire. Les méthodes les plus fréquemment rencontrées sont la méthode syllabique, la méthode globale, la méthode mixte, la méthode phonétique et la méthode Laubach (très largement rencontrée).<sup>4</sup>

### Définition du déroulement de l'activité

Une fois adopté le choix de l'approche et de la méthode, il s'agira de définir les paramètres des rencontres. Plusieurs questions doivent être résolues : Organiserons-nous des rencontres individuelles ou des rencontres par petits groupes ? Laisserons-nous aux tuteurs le choix de définir des séances de formation libre ou valoriserons-nous la formation assistée par ordinateur ? Quel sera le ratio tuteur/apprenants ? Quels seront les critères d'admissibilité ? Quel sera l'horaire des activités ? La région desservie ? Les frais demandés aux apprenants ? Exigerons-nous une certaine assiduité ?

### Marketing et recrutement

Le programme 3 vise à la fois deux types d'intervenants : les apprenants et les tuteurs. Il faut donc développer des stratégies très ciblées pour rejoindre les destinataires en travaillant selon leurs intérêts et utiliser les canaux de communication qu'ils privilégient.

### Les apprenants

Afin de rejoindre les apprenants, il est préférable d'exploiter des médias audiovisuels (radio, télévision) plutôt qu'écrits. Il est possible d'envisager des visites dans les organismes communautaires, des présentations, des conférences, la diffusion d'un documentaire dans les salles d'attente de CLSC, dans les centres de femmes, les centres d'intégration des immigrants, les centres de jour, les centres de ressources pour personnes démunies, les centres d'emploi, centres commerciaux, les prisons, etc.

### Les tuteurs

Le recrutement de tuteurs devra s'effectuer là où l'on retrouve des candidats

assez lettrés pour partager leur expérience et susceptibles de vouloir s'impliquer dans une cause sociale. Les universités (notamment dans les départements d'enseignement et de français), les collèges, les centres de bénévoles seront, à ce titre, des milieux réceptifs.

Pour rejoindre cette clientèle, la publicité écrite représente une voie intéressante. Des méthodes comme l'affichage publicitaire, les conférences sur l'alphabétisation, la confection d'un dépliant sur le tutorat et l'alphabétisation, la participation de la bibliothèque à des événements de sensibilisation sur l'alphabétisation tels que la Journée de l'alphabétisation ou la Semaine de l'éducation des adultes, peuvent donner de bons résultats.

### La population en général

De bouche à oreille, le rayonnement de toutes ces actions atteindra aussi la population en général. Si les habitués de la bibliothèque sont au courant des démarches de celle-ci, ils seront, d'une part, plus indulgents face à une clientèle moins instruite et pourront, d'autre part, faire connaître à un analphabète de leur entourage le programme existant.

### Formation des bénévoles, jumelage tuteur-apprenant, lancement des activités

La formation des bénévoles peut être prise en charge par le coordonnateur ou par un organisme spécialisé en alphabétisation. La bibliothèque publique d'Hamilton en Ontario a fait affaire avec l'organisme Collège Frontière pour assurer cette formation. La bibliothèque pourrait même mettre en valeur les compétences de son coordonnateur et offrir ses services à d'autres bibliothèques. Ce type d'échange faciliterait l'organisation d'un réseau de services aux nouveaux alphabétisés.

Pendant la formation, toutes les informations recueillies sur les apprenants devraient avoir été consignées afin de présenter un dossier du candidat à son éventuel tuteur. Ce dernier prendra alors quelques informations sur le niveau scolaire, les intérêts et les besoins de son apprenant. On pourra ensuite procéder au jumelage apprenant-tuteur. Pour ce faire, il est suggéré d'organiser une activité collective

afin de faciliter les présentations. Cette activité peut prendre la forme d'un cocktail ou celle d'une activité extérieure. Le but étant d'éliminer toute gêne ou situation inconfortable entre les gens. Par ailleurs, la rencontre peut simplement réunir le coordonnateur, le tuteur et l'apprenant autour d'un café. Il arrive aussi que seules les deux personnes concernées fassent connaissance en toute simplicité.

### Ressources et budget

Les dépenses minimales pour ce programme doivent inclure : le salaire du coordonnateur (avec avantages sociaux, formation continue, bureau), le matériel pédagogique, les locaux, les fonds nécessaires pour les activités de jumelage, pour la formation des tuteurs et pour la publicité.

### Mesures de contrôle

Le coordonnateur devrait être en mesure de présenter les résultats de ses activités au moyen de bilans statistiques relatifs au nombre de participants, au nombre de tuteurs, au nombre de rencontres, etc. Les rapports d'étape des tuteurs devraient être remis au coordonnateur régulièrement, puis discutés entre les intervenants. Enfin, des rencontres individuelles avec le tuteur, de même que des rencontres avec l'apprenant devraient être effectuées régulièrement pour s'assurer du bon déroulement de l'activité.

## Conclusion

Les trois programmes tracent trois profils d'intervention et trois niveaux d'investissement qui devront être envisagés selon les moyens disponibles et les besoins. En effet, la façon dont la bibliothèque décidera d'encourager l'alphabétisation doit découler d'un échange avec la collectivité qu'elle dessert. La bibliothèque évolue en harmonie avec ses clientèles dans la mesure où elle est à l'écoute des besoins du milieu. Les budgets ne laissent, certes, pas beaucoup de latitude pour intervenir ; cependant, l'échange et la coopération sont des pas dans la bonne direction et représentent déjà des ouvertures.

4. Pour en savoir plus, voir Ontario. Ministère de la Culture et des Communications. 1990. *Les bibliothèques et l'alphabétisation*. p. 93.

Inscrite de plain-pied dans l'ère de l'information, la bibliothèque publique met de plus en plus de l'avant ses caractères informatifs et éducatifs et insiste moins sur son côté ludique. Beaucoup d'usagers et d'élus définissent d'abord la bibliothèque publique comme un lieu de détente et de loisirs. Loin d'être limitée à sa fonction de loisirs, la bibliothèque tente désormais d'aller au-delà des préjugés et de devancer les besoins de la collectivité. Dans cet esprit, l'intervention de la bibliothèque en alphabétisation s'avère un excellent moyen de souligner ses rôles émergents ou trop peu reconnus et de se faire reconnaître comme un maillon important du système d'éducation.

### Sources consultées

- American Library Association (ALA). <URL: <http://www.ala.org/literacy/facts>>
- Benton, Lauren A. 1992. *L'illettrisme des adultes et les résultats économiques*. Paris: OCDE, 96 p.
- Canadian Library Association (CLA). <URL: <http://www.cla.amlibs.ca>>
- Drouin, Paule et Louise Robichaud. 1992. *J'ai retrouvé mes lunettes: un choix de livres pour les nouveaux lecteurs*. Montréal: Bibliothèque municipale de Montréal. 274 p.
- Enquête internationale sur l'éducation des adultes (EIAA). 1994. Statistiques Canada (n° 89-552-MIF).
- Espace Alpha. *Espace francophone consacré à l'alphabétisation*. <URL: <http://espacealpha.cdeaf.ca/>>
- Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FACF). <URL: <http://w3.franco.ca/alpha/fcaf.htm>>
- France. Ministère de la culture et de la communication des grands travaux et du bicentenaire. Direction du livre et de la lecture. 1989. *Bibliothèques publiques et illettrisme*. Paris: La direction. 56p.
- IALC-EIAA. 1996. *Lire l'avenir: un portrait de l'analphabétisme au Canada. Document de base sur l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*. Ottawa: Gouvernement du Canada, 10 p. (Document de base sur l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes). <URL: <http://www.mald.ca/nlsf/ialsf/ialsrpf/ialsrp2/backf.htm>>
- Journée internationale de l'alphabétisation: Le Ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse (François Legault) fait de l'alphabétisation une priorité. 8 septembre 1999. <URL: [www.meq.gouv.qc.ca/CPRESS/cprss99/c99098.htm](http://www.meq.gouv.qc.ca/CPRESS/cprss99/c99098.htm)>
- Lavoie, Sylvain. *La bibliothèque publique: lieu privilégié en matière d'alphabétisation*. <URL: <http://www.mald.ca/maldnewf/98sprint/page3f.htm>>
- OCDE. 1995. *Littératie, économie et société: résultats de la première enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*. Paris: OCDE. 217 p.
- Ontario. Ministère de la culture et des communications. 1990. *Les bibliothèques et l'alphabétisation*. Toronto: Le Ministère, 212 p.
- Pour des bibliothèques québécoises de qualité: guide à l'usage des bibliothèques publiques*. 1996. Montréal: ASTED. 104 p.
- Robichaud, Louise. 1990. *La bibliothèque dont vous êtes le héros. Pistes d'accueil pour la clientèle en alphabétisation. Petit dictionnaire pratique destiné au personnel des bibliothèques publiques* (document de travail). Montréal: Bibliothèque municipale de Montréal, 53 pages.
- \_\_\_\_\_. 1995. *J'ai retrouvé mes lunettes 2: un choix de livres pour les nouveaux lecteurs*. Montréal: Bibliothèque municipale de Montréal. 177 p.
- UNESCO. 1994. *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique*. <URL: <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001121/112122fo.pdf>>
- Wilcox Johnson, Debra. 1987. *Libraries and literacy*. Chicago: American Library Association. 38 p.
- Wilcox Johnson, Debra et Douglas L. Zweig. 1990. *Libraries. Partner in adult literacy*, Norewood (N. J.): Ablex. 229 p.
- Zweig, Douglas L. et Debra Wilcox Johnson. 1990. *Evaluation of adult library literacy programs: a structured approach*, Chicago: American Library Association. 43 p.

# COBA

## Bibliothèque

*puissance et souplesse inégalées*

De la gestion des notices à celle des abonnements, de la recherche la plus élémentaire à la plus fouillée, COBA Bibliothèque voit à tout.

# COBA

## Document

*un système simple et efficace*

Toutes les fonctions essentielles à la classification et à la conservation de documents regroupées en un seul logiciel.

Pour en savoir plus sur nos logiciels,  
communiquez avec un de nos représentants  
en composant le (418) 651-0807  
ou visitez notre site Web à [www.coba.net](http://www.coba.net)



COBA  
Logiciels de gestion